HAL open science

Stratégies de revitalisation de l'occitan et du poitevin-saintongeais : modèles théoriques, résultats, oppositions

Jean-Christophe Dourdet

▶ To cite this version:

Jean-Christophe Dourdet. Stratégies de revitalisation de l'occitan et du poitevin-saintongeais : modèles théoriques, résultats, oppositions. Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC, 2020, Revitalisation linguistique : pour qui? pour quoi?, 23-2020, 10.4000/mimmoc.5667 . hal-03242738

HAL Id: hal-03242738

https://hal.science/hal-03242738v1

Submitted on 9 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain
Cahiers du MIMMOC

23 | 2020
Revitalisation linguistique : pour qui? pour quoi?

Stratégies de revitalisation de l'occitan et du poitevin-saintongeais : modèles théoriques, résultats, oppositions

Jean-Christophe DOURDET

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/mimmoc/5667
DOI : 10.4000/mimmoc.5667
ISSN : 1951-6789

Éditeur
Université de Poitiers

Ce document vous est offert par Université de Poitiers

Référence électronique
Jean-Christophe DOURDET, « Stratégies de revitalisation de l'occitan et du poitevin-saintongeais : modèles théoriques, résultats, oppositions », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [En ligne], 23 | 2020, mis en ligne le 08 décembre 2020, consulté le 21 juin 2021. URL : http://journals.openedition.org/mimmoc/5667 ; DOI : https://doi.org/10.4000/mimmoc.5667

Ce document a été généré automatiquement le 21 juin 2021.

Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain – Cahiers du MIMMOC est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Stratégies de revitalisation de l'occitan et du poitevin-saintongeais : modèles théoriques, résultats, oppositions

Jean-Christophe DOURDET

Introduction

1 Malgré l'impression d'uniformité linguistique due à l'omniprésence du français, de nombreuses langues sont parlées sur les territoires de l'État français. Le rapport Cerquiglini[1] en dénombrait 75 en 1999. Si l'on prend en compte le seul territoire hexagonal y compris la Corse, le nombre de langues est compris entre 10 et environ 20 selon le mode de calcul, en particulier selon la prise en compte d'une langue d'oïl et une seule dialectalisée ou de plusieurs langues d'oïl. En ce qui concerne la langue d'oc ou occitan, la plupart des linguistes s'accordent sur une seule langue différenciée en plusieurs dialectes : languedocien, provençal, vivaro-alpin, auvergnat, limousin et gascon (selon la classification de Pierre Bec[2]), ce dernier dialecte étant probablement le plus atypique par rapport aux autres dialectes bien que des différences significatives existent aussi pour l'auvergnat ou le limousin. Dans le domaine d'oïl, le poitevin-saintongeais a été identifié de longue date comme un ensemble cohérent, compris grosso modo entre Loire et Gironde, comprenant deux variantes dialectales : le poitevin et le saintongeais. Nous le comptabiliserons dans cet article comme une langue d'oïl, méridionale, parmi d'autres. Bien entendu, l'occitan tout comme le poitevin-saintongeais sont sujets à variation étant des langues non standardisées bien qu'un standard soit proposé pour l'occitan.

2 Malheureusement, le poitevin-saintongeais et l'occitan sont deux langues classées comme sérieusement en danger, voire en situation critique selon l'UNESCO[3]. En effet, la pratique de ces langues ne cesse de décroître. La transmission familiale a été

interrompue entre les deux guerres, ou juste après-guerre selon les cas, sauf exception. Il demeure néanmoins des locuteurs, mais qui sont désormais tous âgés, voire très âgés, si bien qu'il devient difficile d'entendre spontanément l'occitan ou le poitevin-saintongeais sur les marchés ou les foires mêmes. Les villes sont des lieux où l'usage de ces langues a périclité en premier lieu, bien avant les campagnes. Malgré tout, des mouvements de renaissantisme de ces langues existent aujourd'hui, et déjà depuis de nombreuses années, qui tentent de redynamiser la pratique de ces langues à travers leur apprentissage par de nouveaux locuteurs, la création artistique et littéraire, la pratique dans des cadres associatifs officiels ou informels.

3 Pour l'occitan, c'est d'abord le Félibrige, né en Provence au XIXe siècle sous la houlette de Frédéric Mistral, futur prix Nobel de littérature, qui a donné un nouvel essor à la littérature d'oc de tout le domaine avant que l'occitanisme, au XXe siècle, ne prenne le relais pour revivifier plus largement la langue dans toutes ses variantes dialectales, aussi bien en matière de transmission que de diffusion et de création populaire ou savante dans les domaines littéraires, musicaux ou plus largement artistiques.

4 Le poitevin-saintongeais a vu naître un mouvement de renaissantisme essentiellement au cours des années 1970, qui s'est appuyé sur le modèle occitan pour tenter de la même manière de revitaliser un usage décroissant. Il ne faudrait pas croire que la pratique des idiomes du domaine d'oïl soit nécessairement aujourd'hui moindre que celles des idiomes d'oc, contrairement à une idée très répandue parmi les militants de la mouvance d'oc. Le poitevin-saintongeais, s'il est discret, peut encore s'entendre spontanément dans les campagnes, en entrant dans les foyers ou les bistrots, voire à la ville dans des manifestations organisées, et il n'est encore pas si rare que des étudiants aient entendu le « patois » dans la bouche de leurs grands-parents ou connaissent eux-mêmes des tournures et du vocabulaire issu de la langue régionale.

5 La carte suivante situe l'occitan et le poitevin-saintongeais au sein des langues de France : en nuances de rouge, l'occitan avec ses dialectes, et en nuances de bleu, les idiomes d'oïl dont le poitevin-saintongeais dans le centre-ouest en bleu pâle (la limite nord du domaine est erronée, le poitevin s'arrêtant plutôt dans le Loudunais au nord de la Vienne et dans le Thouarsais au nord des Deux-Sèvres ; dans le sud de la Loire Atlantique, le Pays de Retz est plutôt poitevin mais ne remonte pas néanmoins jusqu'à la Loire).

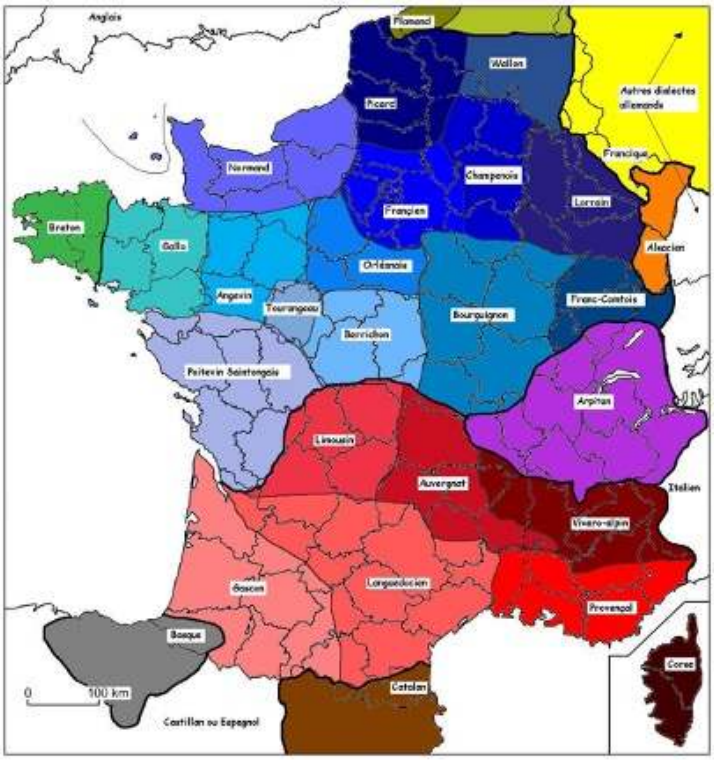

Figure 1 – Les langues de la France hexagonale[4]

6 La question de la revitalisation de l'occitan et du poitevin-saintongeais est celle plus large du rapport à la diglossie chez les militants engagés et les chefs de file des mouvements renaissantistes de ces deux domaines. C'est aussi la question des motivations qui inclinent les militants et les théoriciens à revitaliser des langues dont une bonne partie de la population pense souvent qu'elles appartiennent à un passé révolu. En somme, c'est la question du à quoi bon, pour qui et pourquoi revitaliser ces langues et dans quel but. Il va de soi que pour le sociolinguiste engagé, la réponse est évidente. Pourtant, force est de reconnaître que les mouvements occitanistes et poitevinistes-saintongistes doivent faire face à de nombreuses réticences, aussi bien de la part de détracteurs des langues minorées que de la part, parfois, de locuteurs qui voient dans ces mouvements des tentatives de dépossession de leur langue qu'ils n'ont eux-mêmes pas souhaité transmettre, lorsqu'ils sont locuteurs premiers, ou encore quand ils sont très attachés aux formes d'expression exclusivement populaires, lorsqu'ils sont locuteurs dits passifs, aspirant le plus souvent à une simple maintenance d'un patrimoine perçu comme folklorique avec toutes les connotations dont le terme est porteur en français.

7 Ainsi, s'agira-t-il dans cet article de comprendre comment se sont développés sur les plans théoriques l'occitanisme et le « poitevinisme-saintongisme », avant de rendre compte de leurs résultats et de présenter les oppositions que ces mouvements rencontrent.

Les modèles théoriques

La théorie diglossique, moteur de l'occitanisme

D'après C. A. Ferguson

8 Si la notion et le terme de diglossie existaient auparavant, c'est tout de même essentiellement à C. A. Ferguson[5] que l'on doit la redéfinition et la vulgarisation du concept de diglossie. Étymologiquement, diglossie signifie « deux langues » mais au contraire du bilinguisme, propre à l'individu, C. A. Ferguson a cherché à caractériser les rapports sociaux entre idiomes. La diglossie chez Ferguson devient un concept sociolinguistique. Ferguson décrira la diglossie comme le contact de deux idiomes dans une société donnée, plus précisément encore le contact de deux variantes d'une même langue A sur un territoire qu'elles se partagent en conséquence. L'une de ces deux variantes est dite en position haute (*high* en anglais) et accapare les usages sociaux les plus prestigieux (administration, médias, enseignement, religion…) tandis que l'autre variante est considérée comme en position basse (*low* en anglais) et se retrouve confinée à des usages familiaux, amicaux et plus largement populaires (fêtes, théâtre populaire, marchés, foires…). La diglossie est donc par essence socialement inégalitaire mais la situation est malgré tout décrite comme stable par Ferguson. C'est le cas par exemple du rapport entre l'arabe littéral qui occupe la position haute et l'arabe dit dialectal, au Maghreb notamment, qui occupe la position basse. On pourrait considérer aussi que le cas est semblable dans le domaine d'oïl si l'on considère une langue d'oïl et une seule, dialectalisée – dont les parlers centraux dans leur registre littéraire et de classe sociale élevée auraient servi de matrice à la langue française standard – dont la variante champenoise, entre autres, a pu être en position basse face au français standard quant à lui en position haute, toujours selon la définition de Ferguson. Cette conception diglossique ne s'applique donc pas à tout contact d'idiomes puisqu'en sont exclus les contacts sociaux entre langues différenciées, c'est ce que Joshua Fishman va préciser.

D'après J. Fishman

9 J. Fishman[6], linguiste très connu, a repris ultérieurement le concept de diglossie à son compte mais en le réinvestissant d'un nouveau sémantisme. Fishman décrit le phénomène de diglossie non seulement comme un contact entre une variante d'une langue A et d'une autre variante de la même langue A, mais comme tout contact de deux langues dont l'une, la langue A, accapare les usages les plus prestigieux tandis que l'autre, la langue B, se voit réserver les usages informels. Ainsi la définition de la diglossie est-elle élargie à de nombreuses situations linguistiques à travers le monde, les contacts sociaux et inégalitaires de langues étant particulièrement fréquents.

10 C'est le cas par exemple de la situation dans les Pays dits catalans (Catalogne, Baléares, Pays valencien) entre catalan et espagnol (appelé aussi castillan), où le catalan a connu dans la société catalane un recul net face à l'accaparement des fonctions perçues comme prestigieuses par le castillan, notamment pendant la période franquiste où il était très mal considéré de parler catalan.

11 C'est en parallèle à Fishman que les travaux en linguistique catalane et occitane vont théoriser la diglossie non comme un simple contact de langues mais comme une situation problématique instable qui amène, pour peu que l'on s'abstienne d'intervenir par des moyens de politiques linguistiques, à la disparition de la langue en position basse.

Le conflit diglossique d'après R. Lafont et H. Boyer

12 D'après Robert Lafont[7], éminent linguiste occitan, et le professeur et linguiste Henri Boyer[8], la diglossie est définie par essence comme un conflit linguistique entre langues qui résultera en la disparition de l'une ou l'autre des langues, assurément la langue en position basse. La diglossie y est décrite comme une situation d'impossibilité sociale de maintenance des deux langues (ou plus) en présence. Une société socialement bilingue, avec une langue dominante et une langue subordonnée, serait donc vouée à l'échec, en particulier lorsqu'il existe une langue en position haute dotée de tout un appareil d'État de moyens de diffusion, de création, de transmission…

13 Selon ce modèle, la diglossie est vecteur de représentations variées parmi les locuteurs de la langue en situation basse, souvent ambivalentes : d'une part, il existe un lien affectif à la langue socialement dominée qui la fétichise voire l'idéalise, et d'autre part, la diglossie impose des attitudes d'autodénigrement, ce que l'on nomme en occitan *auto-òdi* (haine de soi), en ce sens que la langue en position basse, souvent nommée, ou pour ainsi dire « non-nommée », « patois » – terme dont le sens est particulièrement ambigu et dont l'origine demeure incertaine mais fonctionnant assurément comme un marqueur sociolinguistique[9] – est objet de honte (*vergonha* en occitan) car elle serait par nature inférieure et illégitime comme langue principale, incapable dans l'imaginaire collectif de véhiculer toutes les idées propres à représenter le réel, incapable en somme de dire le monde dans toute sa complexité, et serait inféodée par nature à une société rurale traditionnelle avec laquelle elle serait vouée à disparaître, pour ainsi dire une langue juste bonne à parler des affaires rurales, à parler aux bêtes, à dire le monde prétendument simple et concret de la campagne et non le monde des idées (cela rejoint d'ailleurs l'une des définitions du terme « patois » dans le dictionnaire Larousse).

14 Il faut ajouter à cela que Louis-Jean Calvet, un autre linguiste très connu, distingue plusieurs cas de figure en matière de diglossie en y incorporant une « problématique du pouvoir » selon des cas largement inspirés des situations installées par la période coloniale ; il distingue ainsi plusieurs types de « diglossies enchâssées »[10] :

> – à langue dominante unique ; le français est par exemple la langue officielle dominante qu'aucune autre ne peut remplacer sur le territoire de la France, malgré l'existence d'une bonne trentaine de langues minoritaires ;
> – à langues dominantes minoritaires ; au Maroc, le berbère est statistiquement dominant et en Algérie, il représente une grosse minorité, tandis que l'arabe officiel et le français occupent les mêmes positions qu'au Maroc ;
> – à langue dominante minoritaire ; le français se retrouve en position dominante officielle sur des territoires, en Afrique, en face de deux, quatre ou beaucoup plus de langues nationales, cette langue dominante minoritaire n'étant parlée que par à peu près 10% des locuteurs…
> – à langues dominantes alternatives ; dans des régions comme la Réunion, la Martinique, la Guadeloupe ou la Guyane, le créole, langue influencée par le français y est la langue première, mais n'est pas une langue de prestige et le français est plus

répandu en proportion qu'en Afrique francophone, ce français pouvant être remplacé dans ses fonctions officielles par une autre langue ;
– à langues dominantes régionales ; la Suisse ou la Belgique présentent des exemples de bilinguisme officiel (français/flamand pour la Belgique), alors que chacune de ces langues est archi dominante dans chacune de leurs régions francophones et flamandes respectives. Le français coexiste avec le flamand ou avec d'autres langues, l'allemand, l'italien, le romanche…

Stratégie de revitalisation de l'occitan et du poitevin-saintongeais

La revitalisation linguistique selon Fishman

15 La métaphore vitaliste concernant les langues est particulièrement présente chez J. Fishman. Il est ici question de vie et de mort des langues. Ce thème est largement repris dans la communauté des linguistes, notamment par Claude Hagège dans son ouvrage *Halte à la mort des langues*[11]. Il existe pourtant d'autres manières d'appréhender le fait langagier davantage en lien avec les locuteurs[12] plutôt que d'envisager les langues comme des entités abstraites mais, pour l'heure, c'est bien la question de la revitalisation des langues que s'est posé J. Fishman qui a proposé huit étapes pour rétablir une langue en perte de vitesse dans ses usages ci-après traduits librement de l'anglais[13] :

Huit étapes pour renverser la diglossie selon Fishman (1991)
1. Acquisition de la langue par des adultes engagés dans le processus de revitalisation
2. Créer d'un réseau de locuteurs socialement actifs
3. Étendre la pratique de la langue au domaine de la famille dans la vie quotidienne
4. Promouvoir l'acquisition de la langue chez les enfants
5. Inscrire la langue dans les programmes de l'enseignement public
6. Encourager l'utilisation de la langue dans le monde professionnel
7. Encourager l'utilisation de la langue dans les services publics de proximité et les médias de grande diffusion
8. Encourager l'utilisation de la langue dans l'enseignement supérieur, au sein des institutions et au plus haut niveau

Le modèle catalan : normalisation et normativisation

16 Dans les Pays catalans, ce sont essentiellement les linguistes Ll. V. Aracil[14] et R. Ninyoles[15] qui ont théorisé la manière de renverser le phénomène de substitution linguistique avec notamment la distinction qu'ils opèrent entre le processus de normalisation, qui est le fait de rétablir les usages normaux ou courants d'une langue dans tous les domaines de la société où elle a déjà joué dans le passé le rôle de langue véhiculaire exprimant tous les champs de la culture et de la communication, et le processus de normativisation qui est le fait de doter une langue des outils adéquats lui permettant de se redéployer et de se développer.

17 Ainsi, selon Ll. V. Aracil, la normalisation est décrite ainsi[16] :

« La normalisation est un processus historique socioculturel, dans lequel un idiome est soumis à la normativisation (régulation orthographique, lexicale et grammaticale…) et réussit à accéder à toutes les (…) fonctions sociales jusqu'alors réservées à la langue dominante. Un idiome est complètement normalisé lorsqu'il

> occupe tous les domaines formels et informels. Comme le mot lui-même l'indique, la normalisation a pour objectif de rendre "normal" l'emploi d'un idiome, de sorte qu'on l'utilise normalement dans tous les domaines et fonctions de la vie sociale : à la maison, dans la rue, dans les médias, dans l'enseignement, dans les institutions publiques et politiques, dans n'importe quel type de relation interpersonnelle, en n'importe quel lieu et à n'importe quel moment, etc. »

18 C'est ce modèle qui a particulièrement été suivi par le mouvement occitaniste pour tenter de rétablir les usages de l'occitan et de les développer. En matière de normativisation, c'est la mise au point d'un système graphique dit normalisé qui a été la pierre d'achoppement du processus de revitalisation. La scripture utilisée pour l'occitan a connu diverses pratiques depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours. D'abord autonome et relativement proche de l'étymologie latine par le biais de transcriptions par des scribes suivant des usages parfois variables tout de même selon leur provenance dialectale et la connaissance des moines-scripteurs, la graphie classique médiévale va être concurrencée dès la fin du Moyen-Âge, sans s'éteindre totalement, par des systèmes influencés par la graphie du français qui devient petit à petit la langue de prestige. Le poids de la diglossie comme conflit se fait donc sentir à partir du XIVe siècle sur la transcription graphique. Au XVIe, une certaine renaissance littéraire se développe du côté de Toulouse essentiellement en suivant un modèle graphique se rapprochant du français. Toutefois, d'autres usages existent qui maintiennent la graphie classique jusqu'au XVIIe avant sa disparition puis son renouveau au cours du XIXe de manière modeste, puis au cours du XXe siècle selon une graphie classique rénovée et autonome vis-à-vis du français.

19 Alors que Frédéric Mistral et Joseph Roumanille, fondateurs du Félibrige au XIXe siècle, avaient opté pour une graphie plus proche de l'orthographe du français, d'ailleurs encore utilisée de nos jours en Provence, s'éloignant sensiblement de la graphie classique qu'ils considéraient peut-être trop conservatrice eu égard aux évolutions notamment phonétiques que la langue avait subies au cours des siècles, le provençal S. J. Honnorat, le Limousin J. Roux puis à sa suite les Provençaux A. Perbosc et P. Estieu et enfin le languedocien L. Alibert, ce dernier s'inspirant largement du Catalan Pompeu Fabra (à l'origine de la norme moderne du catalan), développent petit à petit, au cours du XIXe puis du XXe siècle, un système de notation orthographique qui est un retour, moyennant quelques aménagements, à la tradition graphique médiévale qui a malgré tout perduré bon an mal an jusqu'au XVIIe siècle. La plupart des écrits de la deuxième moitié du XXe siècle, quelle que soit la région, sont désormais rédigés dans la graphie normalisée adoptée par l'Institut d'Études Occitanes ainsi que par le Félibrige hors Provence.

20 La normativisation de l'occitan a donc surtout porté ses efforts sur la graphie avant tout dans l'optique de soustraire l'orthographe de la langue occitane à l'influence majeure de l'orthographe française et permettre ainsi à la langue d'acquérir davantage d'autonomie. Cela n'a pas été sans poser de problème aux locuteurs peu habitués à voir leur langue écrite car cela a notamment supposé des choix de correspondances graphie-phonie qui éloignent sensiblement l'orthographe classique de l'occitan, tous dialectes confondus, des habitudes françaises, telle la lettre « o » qui correspond au son [u] et la lettre « ò » au son [ɔ] tandis que le « a » final post-tonique correspond également, dans la grande majorité des variantes d'oc, à [ɔ] (mais, dans certaines variantes, parfois à [ɒ] voire à [ɑ] ou encore à [ə]), ainsi un mot comme *lòna* (*lagune*) correspondra à l'oral à [ˈlɔnɔ] et un mot comme *poma* (*pomme*) à [ˈpumɔ] alors qu'en

graphie félibréenne (*id est* du Félibrige), on écrira *lono* et *poumo*. D'autres choix graphiques ont été effectués, s'éloignant aussi des habitudes de l'orthographe française mais reposant tout de même sur une tradition graphique encore attestée dans les noms de lieux par exemple : il en est ainsi du digramme *lh* pour noter [ʎ] ou de *nh* pour noter [ɲ]. La part belle est également faite à l'étymologie même si la plupart des consonnes finales sont effectivement réalisées dans les parlers languedociens les plus méridionaux ainsi qu'en gascon mais en dépit du fait que les consonnes internes fassent très souvent l'objet de phénomènes d'assimilation même en languedocien méridional. Ainsi, un mot comme *còp* (*coup*, *fois*) correspondra à [kɔp] en languedocien méridional et en gascon mais à [kɔ] dans toutes les autres variantes ou presque : nord-languedociennes (qui présentent aussi [kɔt] toutefois), provençales et de manière générale nord-occitanes. Un mot comme *setmana* (semaine) correspondra quant à lui le plus souvent à [semm ˈanɔ] dans à peu près tous les dialectes.

21 La question des choix graphiques n'est qu'une partie de la problématique de la revitalisation mais elle a été le centre d'intérêt majeur d'une grande partie de l'occitanisme. De nombreuses œuvres ont été produites dans cette graphie, malheureusement pour un lectorat qui est demeuré assez faible. Au-delà de la question graphique, d'autres outils ont été mis en place afin de permettre une renormalisation de la langue occitane, notamment en matière d'enseignement officiel. Un standard à base languedocienne est par ailleurs proposé et plus ou moins enseigné et utilisé, surtout dans le Languedoc, alors que dans les autres régions, les usages dialectaux perdurent dans leurs formes héritées hormis, dans une certaine mesure, en Provence du fait du prestige du provençal rhôdanien dû à Mistral qui tend à supplanter les autres variantes et le béarnais qui, lui-aussi, a tendance à faire office de langue littéraire dans tout le domaine gascon. Pour le limousin, des écrivain·es de renom comme Marcela Delpastre, Jan dau Melhau, Micheu Chapduelh ou Joan Ganhaire ont écrit dans leur variante subdialectale mais en faisant des choix larges qui outrepassent largement le seul territoire où ils résident au bénéfice d'un limousin qui tend en définitive vers un dialecte moyen.

22 Dans chaque région, est finalement enseignée aux apprenants la variante dialectale locale mais on observe tout de même une tendance à la convergence des formes pour le languedocien et donc à un enseignement d'une forme standard aujourd'hui en Languedoc. Cela fait écho au travail de D. Sumien[17] qui propose un standard pluricentrique comprenant une langue standard « supradialectale », ou occitan « large », à base malgré tout essentiellement languedocienne et des standards dialectaux (au moins un pour chacun des 6 grands dialectes voire davantage si on y ajoute la variante niçoise ou le béarnais) en convergence vers le standard général.

23 En guise de conclusion sur le sujet de la normalisation et de la normativisation, le schéma suivant[18] fournit une synthèse des facteurs qui y conduisent quand une politique et un aménagement linguistiques sont entrepris :

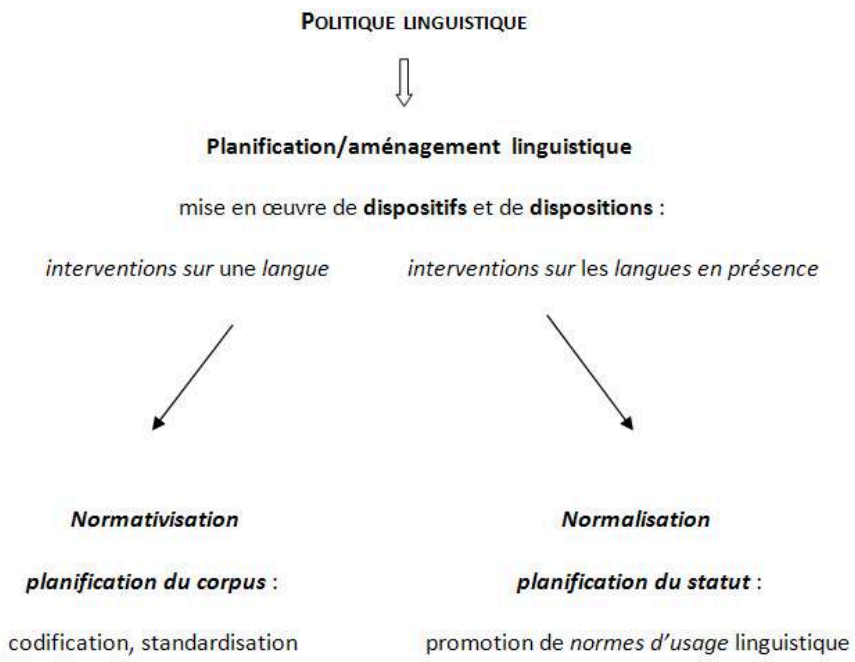

Figure 2 – Politique linguistique, normalisation, normativisation

Comment retrousser la diglossie selon Robert Lafont[19], repris par H. Boyer

24 Dans son article *Le sociolinguiste peut-il être neutre ?*[20], H. Boyer, s'appuyant sur les travaux de R. Lafont, père de la sociolinguistique occitane, propose un schéma afin de « retrousser la diglossie » (traduction de R. Lafont de l'expression anglaise de J. Fishman « reversing langage shift ») moyennant le parti pris argumenté que la sociolinguistique se doit d'être une science humaine nécessairement engagée envers son objet d'études. La figure ci-dessous reproduit le schéma livré par H. Boyer dans son article :

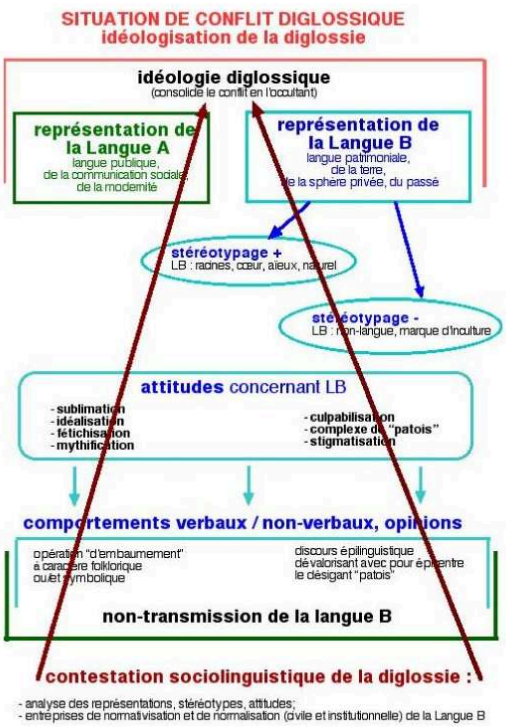

Figure 3 – Retrousser la diglossie

25 Le schéma reprend les grands poncifs du concept de diglossie en explicitant les représentations propres à chacune des langues en conflit, dont les stéréotypages ambivalents, à la fois positifs et négatifs, de la langue subordonnée, ou langue B, qui débouchent sur des attitudes paradoxales, aussi bien sublimant que stigmatisant la langue B, puis sur des comportements verbaux trahissant un discours de dévalorisation débouchant sur l'absence de transmission de la langue B. La solution proposée face à la disparition programmée de la langue B est fournie par les outils sociolinguistiques à déployer comme l'analyse des représentations, la normalisation et la normativisation de la langue B qui s'évertueront à tenter de « retrousser la diglossie ».

Revitalisation du poitevin-saintongeais sur le modèle occitan

Le militantisme de l'Union Populaire pour la Culture en Poitou-Charentes et en Vendée (UPCP-Métive)

26 Le militantisme pour la langue poitevine-saintongeaise date principalement des années 1970 et s'est en partie organisé en suivant le modèle de l'occitanisme. Il s'est constitué en un tissu d'associations multiples qui cherchent tant bien que mal à transmettre et à revitaliser la langue d'entre Loire et Gironde. L'Union pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes-Vendée (UPCP) fédère de nombreuses associations qui ont pour objet la culture régionale dont une partie seulement se préoccupent de la langue. Seule une part des subventions reçu par l'UPCP est donc attribuée à la défense et à la promotion de la langue, non par mauvaise volonté, mais par sous-représentation des associations à but linguistique, l'essentiel allant à la culture, hors langue. Néanmoins, la création en

poitevin-saintongeais demeure assez vive, contrairement aux idées reçues. De nombreux groupes existent également en dehors de l'UPCP qui utilisent la langue dans leurs représentations théâtrales notamment même s'il s'agit souvent de théâtre présentant un côté passéiste en costume et en sabots.

27 Le mouvement pour la défense du poitevin-saintongeais a connu des militants de la première heure, universitaires et érudits, tels Pierre Gauthier, Michel Gautier ou Vianney Piveteau, entre autres, qui ont fourni des travaux essentiellement en vue de mettre au point un système graphique systématique pour le poitevin-saintongeais de la même manière que cela avait été fait pour l'occitan quelque temps auparavant. Le poitevin-saintongeais, souvent nommé simplement poitevin par ailleurs au cours des siècles passés mais intégrant pour autant les parlers saintongeais dans cette dénomination, a connu une tradition graphique de longue date puisque les premiers écrits datent du Moyen-Âge dans un premier temps, puis surtout du XVIe et XVIIe siècles jusqu'à nos jours, avec une tradition graphique adoptant certains principes autonomes à l'égard du français pour noter certaines spécificités phonologiques voire phonétiques de la langue comme c'est le cas de l'usage ancien et attesté du digramme -*ea* (correspondant à la finale française -eau) correspondant à l'oral à [ea] de manière vraisemblablement majoritaire à l'époque, et qui continue d'exister sous cette forme à l'oral au sein de divers parlers aux côtés d'autres prononciations modernes comme [ja] ou [e] notamment ; ou du digramme *jh* pour noter l'expiration typique du [ʒ^{h}] poitevin-saintongeais propre à la quasi totalité des parlers.

La normativisation de l'écrit

28 Les choix normatifs qui ont conduit à la mise au point d'une graphie normalisée se sont donc inspirés en partie de la tradition graphique propre au poitevin-saintongeais. Pour autant, la plupart des locuteurs n'ont jamais eu connaissance des écrits propre à leur langue, langue qu'ils désignent très majoritairement par l'antiglossonyme « patois » et dont ils pensent d'ailleurs qu'il ne s'est jamais écrit ou alors que, lorsque ce fut le cas, ce devait nécessairement être autre chose que leur « vrai » patois, c'est-à-dire une affaire d'érudits qui ne connaissent pas vraiment la langue populaire. C'est donc l'oralité qui a largement conditionné les esprits des « patoisants » dans leur rapport à la langue, l'écrit étant pratiquement exclu ou du moins inconnu ou rejeté. Les chefs de file pour la promotion du poitevin-saintongeais ont malgré tout amorcé un processus de codification et de normativisation de la langue en proposant une graphie dite normalisée qui, d'une part, est allée puiser dans la tradition écrite des siècles passés jusqu'à nos jours et, d'autre part, qui a proposé des innovations originales à base de graphèmes englobants plutôt astucieux, permettant ainsi de limiter les conséquences de la variation au sein du domaine en mettant l'accent sur l'unité des parlers poitevins et saintongeais.

29 Ainsi, la graphie normalisée de l'UPCP propose-t-elle des graphèmes qui, comme pour l'occitan, autonomisent la langue par rapport à l'orthographe du français. Tel est le cas par exemple des digrammes *oe* et *un* comme dans *poessun* (poisson) correspondant à des réalisations orales diverses selon les parlers : [we] ou [o] pour *oe* ; [ɔ̃], [ɑ̃] ou [ɛ̃] pour *un* ; ou encore des digrammes *àu* et *eù* correspondant à [aw] ou [o] pour le premier et à [ø] ou [y] pour le second ; ou encore des digrammes *gh* et *çh* correspondant à [gj] ou [dj] pour le premier et à [tj]/[tç] ou [ç] pour le second. La graphie normalisée élaborée pour

le poitevin-saintongeais admet malgré tout une part de variation puisqu'elle note les variantes comme *çhau/quau/çheu/queu* (démonstratif *ce*) selon les réalisations propres à chaque parler, entre autres variations.

30 La langue est également dotée d'un dictionnaire bilingue établi par Vianney Piveteau[21] depuis les années 1990 et disponible en ligne gratuitement offrant la possibilité d'un système de recherche par mots dans un sens ou dans l'autre depuis de nombreuses années déjà. La langue est également dotée d'une grammaire descriptive élaborée par Michel Gautier. Aucune forme standard n'a été proposée jusqu'à présent, ni supradialectale ni pluricentrique.

31 Il faut tout de même noter également les pratiques graphiques plus ou moins codifiées des auteurs de la *Société d'Études et de Folklore du Centre-Ouest* (SEFCO) qui utilisent des systèmes relativement variables cherchant à rester au plus près de la réalisation phonétique des parlers tout en s'inspirant principalement de l'orthographe du français. Le glossaire[22] édité par la SEFCO en 4 volumes regroupe les formes en usages mais se concentre davantage sur les parlers saintongeais que sur les parlers poitevins. Enfin, il existe d'autres auteurs encore qui utilisent leur propre système graphique original qui contribue à une forme de normification que d'aucuns dans les mouvances poitevinistes jugeront plutôt délétères à tort ou à raison pour la pérennité de la langue.

Résultats

32 Le constat est assez contrasté. Il existe indéniablement une rupture de la transmission et un recul généralisé des langues en question. Néanmoins, les moyens déployés pour tenter de revitaliser ces langues ont produit quelques effets, néanmoins très précaires en l'état pour viser à assurer la pérennité de ces langues.

Enseignement

33 En matière d'enseignement, l'occitan est beaucoup mieux doté que le poitevin-saintongeais puisqu'il bénéficie d'un enseignement officiel, dans les établissements publics qui le proposent, assuré par des enseignants certifiés, titulaires du CAPES d'occitan-langue d'oc, concours qui existe depuis le début des années 1990. L'enseignement de l'occitan dans ses diverses variantes est ainsi possible dans certains collèges et lycées qui le proposent. L'enseignement de l'occitan est toujours un enseignement optionnel, il est désormais possible de le choisir en LVC dans certains établissements. L'école primaire publique propose également un enseignement bilingue, à parité horaire, dans certaines villes. Il existe de plus une agrégation d'occitan depuis quelques années.

34 En dehors de l'enseignement public, le milieu associatif propose également dans des écoles sous contrat avec l'État un enseignement immersif en occitan. Les écoles nommées *Calandretas* sont bien implantées sur le territoire quoique plus concentrées dans le Languedoc et le Béarn. Il existe également deux collèges immersifs *Calandreta* implantés à Béziers et à Pau.

35 Enfin, certains établissements privés, collèges ou lycées, proposent aussi un enseignement d'occitan optionnel.

36 Pour le poitevin-saintongeais, aucun enseignement officiel n'existe hormis à l'Université de Poitiers. Il n'existe ni CAPES, ni Agrégation. Le seul enseignement de poitevin-saintongeais existant est lié au bon vouloir d'enseignants du primaire qui souhaitent initier leurs élèves à la langue régionale.

37 Il a existé dans les années 1980 une option poitevin-saintongeais, sur le modèle de celle qui existe encore pour le gallo, au concours de Professeur des écoles, option disparue depuis longtemps.

Médias

38 Dans le domaine des médias, l'occitan est là aussi mieux doté malgré des difficultés et une offre finalement moins étendue que ce qu'elle pourrait être. Ainsi, en matière de presse écrite, l'hebdomadaire *La Setmana* qui existait depuis plus de 20 ans a malheureusement cesser sa parution en raison de difficultés financières liées à la baisse des subventions publiques reçues. Il demeure malgré tout le mensuel *Aquò d'aquí* du côté de la Provence qui continue vaillamment sa parution. Il existe parfois des pages en occitan dans la presse régionale également. Mais c'est surtout en ligne que l'essentiel de la presse occitane se concentre désormais avec le quotidien *Jornalet*.

39 À la radio, l'occitan reste trop peu présent. Quelques antennes régionales de France bleu proposent des émissions en occitan moyennant un temps d'antenne relativement faible voire très faible. Il existe toutefois des radios qui émettent majoritairement en occitan comme *Radio País* en Béarn ou *Radio Occitània* dans la région toulousaine. D'autres radios associatives peuvent proposer quelques émissions en langue occitane.

40 A la télévision, l'occitan est également peu présent mais France 3 propose tout de même des émissions hebdomadaires sur certaines de ses antennes régionales, comme l'émission *Viure al País* en région Occitanie ainsi qu'un journal en occitan de quelques minutes, ou encore les émissions *Vaquí* en Provence et *Cont(r)adas* en Nouvelle-Aquitaine.

41 Enfin, de nombreux sites webs proposent de l'occitan.

42 Pour le poitevin-saintongeais, il n'existe ni presse écrite publique qui diffuse la langue actuellement ni presse privée qui paraisse essentiellement en parlanjhe. La langue est néanmoins présente dans des bulletins associatifs locaux (*Brnancio*, *la Riorte*...) et dans les pages de magazines régionaux comme *Le Picton* ou *le Boutillon des Charentes*. Il existait le supplément *Le Subiet* également dans la revue *Aguiaine* mais qui a désormais disparu depuis 2016.

43 Il existe par ailleurs des émissions en parlanjhe sur des radios privées (par exemple les émissions *Ol ét le moument* et *La minute en parlanjhe* sur RCF Radio Accords à Poitiers...). La langue est assez bien représentée par contre sur le web, en particulier sur des sites d'associations comme *Parlanjhe Vivant*.

44 A la télévision, France 3 diffuse chaque semaine depuis deux ans un court métrage d'animation intitulé *Kétokolé* qui reprend les chroniques sur le lexique poitevin et saintongeais du « Moocage à Jaullin », un MOOC disponible en ligne créé par le célèbre conteur Yannick Jaullin qui a rencontré beaucoup de succès, en particulier sur Facebook.

Littérature et création

45 Dans le domaine littéraire, la création est au rendez-vous aussi bien en ce qui concerne l'occitan que le poitevin-saintongeais. Le poitevin-saintongeais bénéficie notamment d'une collection *Parlanjhe* chez *Geste éditions* avec de nombreux ouvrages parus. L'éditeur *Pyrémonde* a également publié toute une série d'ouvrages en parlanjhe ou sur le parlanjhe. D'autres auteurs encore trouvent des relais locaux pour publier leurs écrits. Paradoxalement, moins la langue est parlée, plus elle s'écrit, quelle que soit la forme graphique choisie. Cela est aussi vrai pour l'occitan même si le système graphique largement majoritaire aujourd'hui est la graphie dite normalisée. Il existe de nombreux éditeurs en occitan comme *IEO Edicions*, *Lo Chamin de Sent-Jaume*, *Jorn*, *Per Noste*, *Letras d'òc*, *Federop*... Le nombre de tirage et le lectorat reste malgré tout plutôt faible même si des statistiques demanderaient à être entreprises mais la littérature, de qualité avec des auteurs prestigieux dont certains sont traduits dans de nombreuses langues, reste malgré tout une niche. La littérature d'oc a investi tous les genres : polar, fantastique, science-fiction, anticipation... pour le parlanjhe, plusieurs genres sont aussi représentés.

46 Enfin, de nombreux artistes, en particulier des conteurs s'illustrent dans les deux langues. Le conte s'avère encore très populaire, qui s'adresse à tout le monde, petits et grands. On pourrait citer Geneviève Charlot ou le duo Olivier pi Fanie pour le poitevin-saintongeais et Marie-Odile Dumeaux, Yves Durand ou Monique Burg pour l'occitan entre de nombreux autres.

47 De nombreux groupes musicaux ont aussi investi la scène occitane. Il en existe également pour le poitevin-saintongeais. Dans les deux langues, des genres musicaux variés sont représentés : du hard-rock (comme *Crawling in Sludge* pour le parlanjhe ou *lo Conse* pour l'occitan) à la musique électronique (comme *Familha Artús* en occitan) en passant par la chanson dite à texte et le chant traditionnel représentés par de nombreux artistes.

Société

48 En matière de visibilité sociale, les deux langues ne sont pas non plus dotées de la même manière. L'occitan bénéficie, toutes proportions gardées, d'une présence dans l'espace public beaucoup importante que celle du parlanjhe. D'abord, de nombreux panneaux de signalisation officiels en occitan ont été installés dans de nombreux endroits de l'Occitanie linguistique : panneaux d'entrée de ville, de bourgs, panneaux de rues.

49 Il existe aussi par endroits des panneaux touristiques le plus souvent bilingues occitan-français qui permettent aux promeneurs et visiteurs de découvrir des endroits avec un intérêt patrimonial en général. Tel est le cas par exemple à Saint-Junien (87) dans le centre-ville historique. Ce genre d'endroit est rare pour le poitevin-saintongeais mais il existe des jardins botaniques par exemple où le nom des plantes est en poitevin-saintongeais aux côtés du français et du latin, comme c'est le cas au Jardin Botanique Universitaire par exemple avec le parterre des herbes dites mauvaises. On trouve aussi de temps en temps des noms de restaurants ou de boutiques qui affichent un nom dans la langue (comme le restaurant *Langrotte* sur l'île d'Oléron par exemple).

50 Enfin, les langues peuvent s'entendre socialement à l'occasion de festivals, fêtes ou spectacles : *Estivadas* à Rodez pour l'occitan, *Dictada occitana* annuelle, journée internationale des langues maternelles pour le parlanjhe, spectacles de troupes de théâtre variées…

Oppositions

Dans le domaine d'oc

51 Au sein du domaine d'oc, diverses oppositions se sont construites au fil du temps, oppositions qui prennent appui sur l'opposition langue d'oc/langues d'oc avec en toile de fond la querelle graphique. L'occitanisme lui-même est né d'une dissention au sein du Félibrige, entre « anciens » et « modernes » en somme, les premiers, Félibres conservateurs exaltant le terroir, les autres souhaitant sortir des thématiques traditionnelles pour investir de nouveaux genres. Néanmoins, le félibrige traditionnel a toujours reconnu une langue d'oc et une seule, dialectalisée, comme en témoigne l'œuvre *Le Trésor du Félibrige* de Frédéric Mistral, dictionnaire monumental couvrant l'ensemble du domaine occitan et non seulement la partie provençale. Pourtant, aujourd'hui et depuis quelque temps déjà, une partie du monde d'oc plaide pour une reconnaissance de langues d'oc et non d'une seule. Ce mouvement est né en Provence d'abord dans une opposition au sein du Félibrige qui a sans doute vu d'un mauvais œil le déplacement du centre de gravité de la langue d'oc de la Provence vers le Languedoc où l'occitanisme, en particulier l'Institut d'Estudis Occitans, est sis. Le recentrage sur le dialecte languedocien au cours du XXe siècle a sans doute été perçu comme une forme de menace pour l'intégrité du prestigieux provençal. Ainsi, certains mouvements, comme le *Couleitieu Prouvènço*, réclament une reconnaissance officielle de langues d'oc et non d'une seule, qu'elle soit nommée langue d'oc ou occitan. Tel est le cas particulièrement en Provence mais aussi en Béarn où l'occitanisme est pourtant très implanté. Certains mouvements, tel l'*Institut béarnais et gascon* (IBG), revendiquent une langue béarnaise et une langue gasconne séparées de l'occitan qu'il assigne à Toulouse et au Languedoc. Si sur un plan linguistique, on pourrait questionner la pertinence d'inclure strictement le gascon dans l'occitan, malgré les traits communs, en reconnaissant des spécificités très marquées du gascon, les revendications béarnaises de ces groupes, concernent essentiellement leur différence, et la différenciation linguistique, sur des bases de question d'identité, identité au demeurant particulièrement forte en Béarn.

52 La querelle, aussi bien en Provence qu'en Béarn, trouve son point d'achoppement autour de la question graphique. Les mouvements sécessionnistes de Provence, autour du *Couleitieu Prouvènço*, rejettent drastiquement la graphie dite classique ou normalisée au profit de la graphie dite mistralienne. En Béarn, c'est la graphie dite fébusienne (*id est* de Gaston Fébus) qui est utilisée par l'IBG.

53 Il reste enfin des dissidences moindres en Auvergne et Limousin. En Auvergne, c'est essentiellement autour de Pierre Bonnaud qu'un arvernisme rejetant l'occitanisme s'est formée avec sa propre graphie. Pierre Bonnaud est un ancien occitaniste, auteur d'ouvrages, qui a fini par tourner le dos à l'occitanisme pour développer des thèses sur une protomédioromanie qui serait intermédiaire entre langue d'oïl et langue d'oc, ayant plus ou moins subi une influence d'oc au fil du temps. En Limousin, les quelques

oppositions ont été ou sont l'œuvre de patoisants qui refusent de reconnaître dans leur patois de l'occitan. Un ethnologue connu en Limousin également, Maurice Robert, s'est élevé pendant un temps également contre l'occitanisme lui reprochant notamment une graphie hyper étymologique beaucoup trop savante et archaïque pour être accessible aux patoisants, il s'est également élevé contre la tentative de l'annexion du Limousin par le Languedoc en somme où se situe le centre de gravité de l'occitanisme. Enfin, récemment, un enseignant de Creuse nommé Jean-Michel Monnet Quellet, a reproché aux Occitanistes limousins de vouloir occitaniser ou limousiniser même, et s'approprier, l'ancienne province de la Marche où l'on parlerait selon lui marchois et qui ne relèverait en rien du monde d'oc. Si la question de l'occitanité des parlers dits du Croissant, aussi nommés parlers marchois et bourbonnais ou marcho-bourbonnais, au nord de la Haute-Vienne et de la Creuse jusqu'au Bourbonnais, intermédiaires entre oc et oïl, peut se poser, il est difficilement réfutable que les parlers de la grande moitié sud de la Creuse relèvent indubitablement du domaine d'oc, plutôt limousins à l'Ouest et plutôt auvergnats à l'Est.

54 Ces oppositions restent marginales en Limousin où l'occitanisme, un occitanisme très limousin, reste bien implanté et effectue un travail remarquable malgré la conjoncture et les difficultés du monde culturel en général.

Dans le domaine poitevin et saintongeais

55 En Aguiaine (appelons ainsi le territoire poitevin et saintongeais linguistique, Aguiaine signifiant Aquitaine des parlers poitevins et saintongeais et peut s'appliquer au Centre-Ouest), un mouvement présent en Saintonge récuse depuis quelques années l'identification linguistique ou sociolinguistique d'un ensemble poitevin-saintongeais identifié comme langue. La contestation en Saintonge prend appui sur des revendications qui relèvent rarement de la description linguistique ou, du moins, quand c'est le cas, qui attestent d'une certaine méconnaissance de la variation linguistique dans l'ensemble du domaine, affirmant par exemple le caractère purement saintongeais de tel ou tel trait quand ces traits vont pourtant se retrouver en d'autres endroits du domaine, au sein des parlers poitevins, ainsi du mot cagouille qui se retrouve dans certains parlers poitevins, aux côtés de luma dans d'autres parlers poitevins, ou du pronom neutre sujet ou, variante plus rare de o (cela, ça, il impersonnel) ou sous sa forme complément zou qui se retrouve aussi dans certains parlers poitevins.

56 La contestation saintongeaise, qualifiée parfois de « saintongiste » (néologisme créé en 2007 par Michel Alessio, chargé de mission à la DGLFLF, service du ministère de la culture, pour désigner ce courant revendicatif) se trouve largement renforcée par une série d'a priori ou de confusions linguistiques. On retrouve souvent dans le discours contestataire saintongeais l'idée que le poitevin-saintongeais serait une langue inventée car n'existant pas dans les faits en tant que telle. Pourtant parler de langue pour un ensemble linguistique donné n'implique nullement la reconnaissance d'une forme et d'une seule qui serait unique et non variée, en fait, nul ne conteste la variation interne du poitevin-saintongeais, c'est à dire des parlers poitevins et saintongeais. Le glossonyme poitevin-saintongeais n'est finalement qu'une commodité fondée linguistiquement pour réunir sous une même dénomination les parlers du centre-ouest,

de la même manière qu'on le fait pour le bourguignon-morvandiau ou pour le picard (qui réunit picard de Picardie et ch'ti du Nord-pas de Calais) par exemple.

57 La contestation saintongeaise exprime notamment l'idée que le poitevin-saintongeais serait une langue élaborée en même temps que le système graphique dit graphie normalisée, évoqué précédemment, développé par l'UPCP. Cela repose sur une confusion entre la langue et sa représentation écrite. On peut d'ailleurs parfois lire que le patois saintongeais ou poitevin serait en essence une langue orale. C'est une méprise fréquente car ce qui fonde la langue, c'est évidemment toujours l'oral, l'oral étant toujours premier et antérieur à la langue écrite. L'écrit n'est finalement qu'un code de transcription qui ne fonde en rien la langue. Le préjugé du patois décrit comme langue strictement orale (sous-entendu inadaptée à l'écriture) ne se comprend que par l'accent qui est mis en France sur l'écrit, la belle langue étant appréciée à l'aune de l'écrit, or toute langue, orale par définition, est susceptible de recevoir un code écrit pour peu que quelqu'un s'emploie à mettre au point un système, comme quantité d'individus s'y sont d'ailleurs essayés avec succès depuis des siècles d'une manière ou d'une autre pour le poitevin-saintongeais, même quel que soit le parler.

58 Il existe également une autre méprise par rapport au code écrit, à savoir que les codificateurs de la graphie normalisée ont fait le choix de proposer une série de graphèmes englobants que d'aucuns méprennent comme caractéristiques d'une langue fabriquée qui aurait ses règles propres, déconnectée de la réalité des parlers réels. En fait, pour mettre au point un système graphique, des choix doivent être opérés et l'on peut soit choisir de mettre l'accent sur la diversité en élaborant un système qui retranscrive autant que possible les particularités phonétiques de chaque parler soit, au contraire, choisir d'élaborer un système comportant des graphèmes englobants (graphies qui ne changent pas, dans une certaine mesure, en fonction de la prononciation des différents parlers et qui sont donc censées se lire de plusieurs manières différentes selon le parler du locuteur) afin de pallier les problèmes posés par la variation en gommant un peu les différences et en mettant l'accent sur l'unité - le problème étant que la plupart des détracteurs des graphies proposant des graphèmes englobants considèrent qu'il est plus important de transcrire des sons plutôt que du sens et pencheront donc vers des graphies plus « phonétisantes », toujours, en France, sur la base du système de correspondances phonies-graphies du français, ce qui d'ailleurs atteste de la subordination incontestable dans les esprits du patois au français en raison de la situation fortement diglossique que connaissent les idiomes d'oïl mais aussi les idiomes d'oc dans la société française qui ne laisse aucune place à l'altérité linguistique interne, systématiquement vécue comme un danger pour l'unité de la nation.

59 Enfin, le discours de la contestation saintongeaise ou « saintongiste » prend la forme dans une certaine mesure d'un discours identitaire, sans que le terme ne soit nécessairement péjoratif en soi d'ailleurs (tout dépend l'usage que l'on fait de ce discours), qui atteste de la volonté de se démarquer culturellement, et linguistiquement donc, des voisins poitevins et de leur langue aux caractères supposés différents. Il existe notamment un « Collectif de défense de l'identité saintongeaise » qui a fait pression auprès du Ministère de la Culture afin que soit reconnu le saintongeais indépendamment du poitevin et non relié à lui par un « facheux » (sic) trait d'union qui créerait une entité poitevine-saintongeaise réfutée par ce collectif qui lui prête a priori des attributs consubstantiels tels la graphie normalisée (alors qu'il ne s'agit que d'une

convention graphique) et des usages centrés essentiellement sur le poitevin, imaginé comme unique. Ce collectif a réussi pendant quelques années à la fin des années 2000, précisément entre 2007 et 2010, qu'il soit fait mention du saintongeais à part du poitevin sur la liste officielle des langues de France, avant qu'en 2010 le ministère ne se ravise et remette le poitevin-saintongeais dans la liste des langues de France (sous le libellé suivant : « poitevin-saintongeais [dans ses deux variétés : poitevin et saintongeais] » tout récemment simplifié en « poitevin-saintongeais (poitevin, saintongeais) »). Le discours du collectif s'appuie essentiellement sur une liste de faits attestant d'une identité saintongeaise singulière sur des bases culturelles (auteurs, emblèmes culturels comme Goulebenèze...) et un argumentaire s'attachant davantage à la forme qu'au fond sans qu'il soit fait mention de faits relevant de la linguistique hormis à travers des a priori faciles à démentir comme le fait non avéré qu'il n'y aurait que 30% de vocabulaire commun entre poitevin et saintongeais et de prendre par exemple comme illustration un mot saintongeais et un seul, ignorant donc toutes les variantes saintongeaises disponibles, pour le comparer à un mot poitevin et un seul, ignorant donc toutes les variantes possibles poitevines. Ce qui est en jeu dans le discours contestataire saintongeais, ce n'est finalement pas tellement la détermination rigoureuse d'ensemble dialectaux mais plutôt d'affirmer une identité culturelle, sur des bases plus ou moins ehtnographiques, propre aux Saintongeais qui serait notablement différente de celle des Poitevins et a fortiori de ceux que l'on renvoie au poitevin-saintongeais, confondant langue et graphie, langue et entité culturelle, par peur vraisemblablement d'être assimilé ou d'être mis sous tutelle poitevine.

Conclusion

60 En définitive, la question de la revitalisation des langues demeure complexe et incertaine bien que des modèles théoriques proposent des méthodes pour redéployer les langues. La métaphore vitaliste concernant les langues est omniprésente et conditionne largement les différentes approches. Les langues sont ainsi souvent considérées comme des sujets vivants qui naissent, vivent et meurent à ceci près qu'il est théoriquement possible de les ressusciter, comme cela fut le cas pour l'hébreu, pour peu qu'il en reste des traces. Quoi qu'il en soit, les langues entretiennent des liens étroits avec la société et dépendent largement des rapports sociaux de force entre groupes d'individus locuteurs. En ce sens, les langues sont des objets sociaux vivant en somme seulement grâce aux locuteurs qui les parlent. Personne ne peut d'ailleurs prétendre à lui seul posséder intégralement une langue. C'est pourquoi la question de la revitalisation des langues est avant tout une question sociolinguistique. À cet égard, d'autres approches de « revitalisation », plutôt que de demander une reconnaissance officielle des langues, visent à revendiquer des droits linguistiques pour les locuteurs et groupes de locuteurs de ces langues. Cette approche ne fonctionne que s'il existe une conscience linguistique suffisante pour permettre une revendication de groupe. Or, en France, les communautés linguistiques ne sont pas reconnues et les locuteurs des langues de France ne présentent en général qu'une très faible conscience linguistique étant donné qu'ils considèrent leurs idiomes comme des « patois » au sens d'objets dépréciés qui relèveraient d'une nature « infra-linguistique », c'est-à-dire limités dans leur appréhension du réel et inadaptés au monde moderne. Cette idée est le fruit de

décennies de politiques linguistiques françaises niant toute diversité linguistique au profit du tout français comme langue universelle d'émancipation.

61 C'est ainsi qu'il s'avère extrêmement difficile aussi bien pour l'occitan que pour le poitevin-saintongeais de mettre en œuvre un processus de revitalisation ou de redynamisation étant donné le relativement faible nombre de locuteurs premiers restant et leur faible conscience linguistique. Bien qu'il existe des groupes de nouveaux locuteurs et des stratégies de revitalisation pour ces deux langues, les résultats demeurent très modérés en dépit d'une certaine vitalité dans les œuvres écrites, ce qui ne préjuge toutefois pas du nombre de lecteurs, le taux de locuteurs lettrés dans ces langues étant faible.

62 Si finalement ces deux langues parviennent un jour à une réelle revitalisation, cela passera nécessairement par une politique linguistique officielle volontaire moyennant le fait que les populations acceptent de surcroît l'idée même du redéploiement d'un idiome étant sur le point de disparaître dont elles ignorent parfois l'existence même, passée ou présente.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Aracil, Lluís Vicent. (1986) *Papers de sociolingüística*. Barcelona, Magrana.

Aracil, Lluís-Vicent. (1976) *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle.* Perpignan, Centre Universitaire de Perpignan, Faculté Pluridisciplinaire des Sciences Humaines et Sociales.

Bec, Pierre. (1985) *La langue occitane*. Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ? N°1059. [1re éd.1963]

Boyer, Henri. (1985) *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » des langues ?* Paris, L'Harmattan.

Boyer, Henri. (2004) *Pour une Histoire sociale des langues de France : les Actes du colloque.* Paris, INALCO.

Calvet, Louis-Jean. (1999) *La guerre des langues et les politiques linguistiques.* Paris, Hachette littératures, collection Pluriel.

Cerquiglini, Bernard. (1999) *Les Langues de France : rapport au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et à la ministre de la culture et de la communication*. Paris, Ministère de l'Éducation Nationale.

Costa, James, Gasquet-Cyrus, Mérédic. (2013) « What is language revitalization really about? Competing language revitalization movements in Provence ». In *Keeping Languages Alive*. Cambridge, Cambridge University Press.

Courouau, Jean-François. (2005) « L'invention du patois ou la progressive émergence d'un marqueur sociolinguistique français : XIIIe-XVIIe siècles ». In *Revue de linguistique romane 273-274.* Paris, Société de Linguistique Romane, p. 186-225.

Dubois, Ulysse et alii. *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois.* Saint-Jean d'Angély, SEFCO, 1992-1999.

Ferguson, Charles André. (1959) *Diglossia*. In Word 15, p. 325-340.

Fishman, Joshua Aaron. (1991) *Reversing language Shift: Theory and Practice of Assistance to Threatened Languages.* Clevedon, Multilingual Matters.

Hagège, Claude. (2000) *Halte à la mort des langues*. Paris, Éditions Odile Jacob.

Lafont Robert et alii. (1982) *Langue dominante, langues dominées*. Paris, Edilig.

Lafont, Robert. (1984) « Pour retrousser la diglossie ». In *Lengas* n° 15, p. 8.

Moseley, Christopher, Nicolas, Alexandre. (1996) *Atlas des langues en danger dans le monde*. Paris, Éditions UNESCO.

Ninyoles, Rafael. (1985) *Conflicte. lingüístic valencià : Substitució lingüística i ideologies diglòssiques.* Valence, Eliseu Climent, coll. « L'ham », 2e éd. (1re éd. 1969), 142 p.

Piveteau, Vianney. (1996) *Dictionnaire du poitevin-saintongeais*. Parthenay, Geste éditions.

Solé i Camardons, Jordi. (1988) *Sociolingüística per a joves. Una perspectiva catalana.* Xirivella-València, Violiana Edicions.

Sumien, Domergue. (2006) *La standardisation pluricentrique de l'occitan Nouvel enjeu sociolinguistique, développement du lexique et de la morphologie*, coll. Publications de l'Association Internationale d'Études Occitanes nº III, Turnhout, Brepols. Première version : thèse de 2004, Montpellier, Université Paul Valéry-Montpellier III.

NOTES

1. Cerquiglini, Bernard. *Les Langues de France : rapport au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et à la ministre de la culture et de la communication*. Paris, Ministère de l'Éducation Nationale, 1999.
2. Bec, Pierre. *La langue occitane.* Paris, Presses Universitaires de France, coll. Que sais-je ? N°1059, 1985. [1re éd.1963]
3. Moseley, Christopher, Nicolas, Alexandre. *Atlas des langues en danger dans le monde*. Paris, Éditions UNESCO, 1996.
4. http://idata.over-blog.com/2/04/05/75/dialectes_france.jpg
5. Ferguson, Charles A. *Diglossia*. Word 15, 1959, pp. 325-340
6. Fishman, Joshua Aaron. *Reversing language Shift: Theory and Practice of Assistance to Threatened Languages.* Clevedon, Multilingual Matters, 1991.
7. Lafont, Robert et alii. *Langue dominante, langues dominées*. Paris, Edilig, 1982.
8. Boyer, Henri. *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » des langues ?* Paris, L'Harmattan, 1985.
9. Courouau, Jean-François. « L'invention du patois ou la progressive émergence d'un marqueur sociolinguistique français : XIIIe-XVIIe siècles ». In *Revue de linguistique romane 273-274.* Paris, Société de Linguistique Romane, 2005, pp. 186-225.
10. Calvet, Louis-Jean. *La guerre des langues et les politiques linguistiques.* Paris, Hachette littératures, collection Pluriel, 1999.
11. Hagège, Claude. *Halte à la mort des langues*. Paris, Éditions Odile Jacob, 2000.

12. Costa, James, Gasquet-Cyrus, Mérédic. « What is language revitalization really about? Competing language revitalization movements in Provence ». In *Keeping Languages Alive*. Cambridge, Cambridge University Press, 2013.
13. Fishman, Joshua Aaron. *Reversing language Shift: Theory and Practice of Assistance to Threatened Languages.* Clevedon, Multilingual Matters, 1991.
14. Aracil, Lluís-Vicent. *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle.* Perpignan, Centre Universitaire de Perpignan, Faculté Pluridisciplinaire des Sciences Humaines et Sociales, 1976.
15. Ninyoles, Rafael. *Conflicte lingüístic valencià : Substitució lingüística i ideologies diglòssiques*. Valence, Eliseu Climent, coll. « L'ham », 1969.
16. Solé i Camardons, Jordi. *Sociolingüística per a joves. Una perspectiva catalana*. Valencia, Xirivella-València, 1988, p. 53.
17. Sumien, Domergue. *La standardisation pluricentrique de l'occitan Nouvel enjeu sociolinguistique, développement du lexique et de la morphologie*, coll. Publications de l'Association Internationale d'Études Occitanes nº III, Turnhout, Brepols, 2006. Première version : thèse de 2004, Montpellier, Université Paul Valéry-Montpellier III.
18. Boyer, Henri. *Les politiques linguistiques*., Paris, Presses Universitaires de France, 1996.
19. R. Lafont. « Pour retrousser la diglossie ». In *Lengas* n° 15. Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 1984, p 8.
20. Boyer, Henri. *Pour une Histoire sociale des langues de France : les Actes du colloque.* Paris, INALCO, 2004.
21. Piveteau, Vianney. *Dictionnaire du poitevin-saintongeais*. Parthenay, Geste éditions, 1996.
22. Dubois, Ulysse et alii. *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois.* Saint-Jean d'Angély, SEFCO, 1992-1999.

RÉSUMÉS

Les langues occitane et poitevine-saintongeaise ont connu une forte régression dans leur usage et sont désormais en danger de disparition. Des stratégies de revitalisation existent qui tentent de redonner vigueur aux langues minorées particulièrement par des moyens de normalisation et de normativisation. Dans le cas de l'occitan, les militants linguistiques ont depuis longtemps déjà tenté de doter la langue de moyens permettant son redéploiement, notamment sur le plan de l'écrit, en suivant en particulier le modèle catalan. Pour le poitevin-saintongeais, les militants se sont largement inspirés du modèle occitan en misant également sur l'élaboration d'un système graphique autonome vis-à-vis du français. Pourtant les résultats en matière de revitalisation ou de redynamisation de ces langues s'avèrent aujourd'hui très modérés malgré tous les efforts déployés pour l'essentiel par le milieu associatif. C'est sans doute en partie en raison d'un manque de soutien institutionnel et public en matière de politique et d'aménagement linguistiques que les stratégies de revitalisation peinent à produire des résultats. Par ailleurs, il existe des dissensions et même des oppositions au sein des mouvements de revendication linguistique quant aux stratégies à suivre qui ralentissent considérablement la réhabilitation sociale de ces langues.

INDEX

Thèmes : revitalisation linguistique, théorie de la diglossie, normalisation linguistique
Index géographique : moitié sud de la France, centre-ouest de la France
Mots-clés : revitalisation, diglossie, occitan, poitevin-saintongeais, normalisation
Index chronologique : 20e et 21e siècles

AUTEUR

JEAN-CHRISTOPHE DOURDET

Université de Poitiers, laboratoire FoReLLiSChercheur en linguistique et sociolinguistique, spécialiste des langues minorées/minorisées/régionales et particulièrement de la dialectologie de l'occitan et du poitevin-saintongeais, Jean-Christophe Dourdet a d'abord mené des travaux de recherche sur l'accentuation et l'intonation de l'occitan limousin avant de s'intéresser également à la question des représentations sociales des langues minorées produites par le phénomène de diglossie tel qu'il a notamment été documenté par la sociolinguistique catalane puis occitane d'après les travaux de Robert Lafont en particulier. Il s'intéresse aussi à la variation au sein du domaine d'oïl, notamment dans l'ensemble linguistique compris entre Loire et Gironde, ainsi qu'à celle du français de manière générale sur les territoires où il se parle.